Les activités des pétroliers du site de Blandonnet présentent des risques avérés inacceptables pour les habitants, ainsi que pour les employés et le nombreux public fréquentant commerces et entreprises. Un stockage plus rationnel dans les citernes situées au sud de l'autoroute de contournement est possible.



Initiative communale pour MOINS DE CITERNES, PLUS DE SECURITE

Les soussigné-es, électrices et électeurs dans la Commune de Vernier, en vertu des articles 68A et 68B de la Constitution de la République et Canton de Genève du 24 mai 1847, de l'article 36 lettres b et c, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, des articles 85 à 94 de la loi sur l'exercice des droits politiques du 15 octobre 1982, et de l'article 54 du règlement du Conseil municipal de Vernier appuient la présente initiative municipale et demandent au Conseil Municipal de la Commune de Vernier de prendre une délibération ayant pour objet de demander une étude d'aménagement du territoire communal ayant pour objectifs :

- La suppression d'ici fin 2012 les citernes du site de Blandonnet en rationnalisant le stockage des hydrocarbures dans des lieux plus éloignés des habitations et des commerces.
- Un aménagement harmonieux, cohérent et sûr du site de Blandonnet, véritable porte d'entrée de la commune.

Celui qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à Fr. 100.-. Les signatures obtenues par un procédé réprimé par la loi doivent être annulées; la signature doit être apposée personnellement par l'intéressé (Loi sur l'exercice des droits politiques du 15 octobre 1982, art. 87, al.1, lettre b, et 91). Les étrangers domiciliés dans la commune de Vernier, résidant officiellement en Suisse depuis au moins 8 ans, peuvent signer cette initiative.

COMMUNE ELECTORALE: VERNIER

Nom	Prénom	Canton d'origine	Année de naissance	Domicile (numéro et rue)	Signature

Clause de retrait – Le retrait total et sans réserve de l'initiative peut être décidé à la majorité des électeurs suivants : Christina Meissner, 55 chemin des Vidollets, 1214 Vernier; Antoine Bertschy, 6 rue Grange-Lévrier, 1220 Les Avanchets; Valérie Cuenca-Berger, 9 avenue Edmond-Vaucher, 1219 Châtelaine; Ruth Kaelin, 12 chemin des Comtoises, 1214 Vernier; Daniel Mermillod, 2A chemin de Mouille-Galand, 1214 Vernier; Mikaël Meyer, 5 chemin Champ-Claude, 1214 Vernier; Stéphane Valente, 16 rue du Grand-Bay, 1210 Les Avanchets.

Merci de renvoyer **avant le 25 mars 2011** la présente liste, munie d'une ou de plusieurs signatures, à l'adresse suivante : Comité d'initiative pour moins de citernes, plus de sécurité, c/UDC Vernier, CP 834, 1214 Vernier.

Le service des v	otations et	élections	certifie	la validité	de	signatures.

Le contrôleur : Genève, le